

MÉLANGES OFFERTS AU DOCTEUR J.-B. COLBERT DE BEAULIEU

Directeur de recherche honoraire au Centre National de la Recherche Scientifique

TIRÉ A PART



LE LÉOPARD D'OR

1987

**Trésor de monnaies de Marseille (bronze lourd au taureau)
découvert à Olbia (Hyères, Var)
par
Claude BRENOT et Daniel NONY**

Les fouilles du comptoir marseillais d'*Olbia* (lieu-dit L'Almanarre, à Hyères), dirigées par le Professeur Jacques Coupry (1), ont permis de découvrir, le vendredi 8 septembre 1967, en 0.28.6, à proximité d'un lieu de culte dédié à Aphrodite et peut-être en rapport avec celui-ci, dans une couche hellénistique au contact du sol vierge, un dépôt, enfoui sans récipient, de cent deux monnaies de bronze de Marseille, des « moyens bronzes lourds » au type de la tête d'Apollon (revers : taureau chargeant) (2). Ces pièces sont rares : par exemple, sur ce même site, sur cent soixante-cinq monnaies massaliètes de bronze antérieures à César, qui furent livrées par les fouilles de J. Coupry jusqu'en 1962 inclusivement, il n'y avait que deux monnaies de ce type et, dans le sanctuaire d'Aristée tout proche dans la presqu'île de Giens (L'Acapte, Hyères), qui a livré en fouilles surveillées quatre-vingt-cinq monnaies massaliètes de bronze antérieures à César, parmi cent quatorze monnaies antiques, une seule appartenait à ce type de numéraire.

Avec trente-quatre monnaies lisibles, le trésor de 1967 fournit au numismate un matériel important quantitativement, puisque, par exemple, les médailliers fort riches du British Museum (Londres), de la Bibliothèque municipale de Marseille et du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, à Paris, ne rassemblent à eux trois qu'environ cent vingt monnaies comparables.

Dès le premier examen, le dépôt de bronzes marseillais d'*Olbia* se révèle d'une remarquable homogénéité, aussi bien par la régularité du module des pièces qui le constituent, que par leur aspect. Ces pièces appartiennent toutes aux émissions lourdes du premier monnayage de bronze de Marseille dont il convient de rappeler les caractéristiques, avant d'aborder dans le détail l'étude de la composition de cet ensemble monétaire.

Les bronzes lourds de Marseille (3)

A. Les types

La tête à gauche d'Apollon lauré, dont la chevelure descend en longues boucles sur la nuque, est gravée au droit. A l'exception d'un court laps de temps, durant lequel celle d'Athéna casquée lui sera substituée (4), cette image restera, à quelques variantes de détails près, le type unique et immuable du bronze de la cité jusqu'à la chute en 49 av. J.-C. (5). Contrairement à l'opinion qu'une description erronée des oboles a pu entretenir, c'est avec l'émission du bronze qu'apparaît en réalité l'image du dieu delphinien dans le monnayage de Marseille. En effet, la tête juvénile aux cheveux courts, qui occupe le droit des divisions d'argent, ne peut être identifiée qu'avec l'image d'une divinité aquatique, non seulement à cause de la corne frontale nettement visible sur les exemplaires les plus anciens (6), mais surtout parce que le nom même du Lacydon, antérieurement à celui de Marseille, l'accompagne et l'identifie ainsi clairement.

Le taureau à droite chargeant tête baissée, qui occupe le revers, maintient l'évocation du cours d'eau venant se perdre dans la corne du port primitif de la cité. L'animal est gravé selon l'image que *Thourion* (7), en Lucanie, avait commencé à diffuser dès le VII^e siècle par ses distatères et statères et qui, par la suite, fut reprise ailleurs et notamment par *Tauromenium* (8) pour ses frappes de bronze au III^e siècle.

La légende, occupant l'exergue du revers, fait apparaître l'ethnique sous sa forme complète : ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.

B. Les émissions

Trois groupes d'émissions peuvent être distingués selon la place qu'occupe un différent, gravé d'abord au droit, derrière la tête d'Apollon, puis au revers, au-dessus du taureau et, enfin, au droit et au revers dans les mêmes positions (9).

a. Différent au droit.

Les différents recensés jusqu'à maintenant, au nombre de huit, sont les suivants :

1. épi
2. corne d'abondance
3. aile
4. dauphin
5. bonnet
6. bucrâne
7. torche
8. grappe de raisin

b. Différent au revers.

Ceux-ci sont connus au nombre de sept et sont les suivants :

1. grappe de raisin, identique à celle de la série précédente
2. croissant
3. foudre
4. astre
5. caducée
6. arc
7. victoire volant à droite et tenant une couronne ou une palme

c. Différent au droit et au revers.

Parmi les symboles déjà utilisés, certains reparaissent inchangés : dans la liste de ceux du droit, seuls l'épi et le bonnet ne sont plus gravés ; dans celle de ceux du revers, ce sont : la grappe de raisin, l'astre et le foudre. Ces disparitions sont comblées par l'utilisation de nouveaux signes plus nombreux. En effet, le nombre d'associations de symboles qui forment des paires caractérisant une émission est beaucoup plus élevé que la somme des deux séries à un seul symbole. Ces couples, dont jusqu'ici dix-neuf ont pu être reconnus, sont les suivants :

1. corne d'abondance / couronne
2. bucrâne / carquois
3. torche / victoire
4. canthare / canthare
5. palme / croissant
6. dauphin / épi
7. couronne / massue
8. bouclier / fer de lance
9. corne d'abondance / massue
10. carquois / arc
11. corne d'abondance / épi
12. grappe de raisin / croissant
13. bucrâne / caducée
14. canthare / arc
15. fer de lance / dauphin
16. aile / arc
17. lyre / roue à quatre rayons
18. bucrâne / palme
19. corne d'abondance / palme

La chronologie relative de ces couples de symboles, qui forment autant de différents d'émission, ne peut être pour le moment que très approximativement établie. Les trois critères utilisables pour cela sont la métrologie, la nature du métal dans sa composition chimique et le contenu des trésors. Or le premier est fragile et les deux autres résultent d'un ensemble de données encore trop peu nombreuses, comme on le verra plus loin.

C. La métrologie

Ces frappes de bronze, il va sans dire, sont taillées *al marco* et non point *al peso*, les écarts entre exemplaires pouvant même être de grande amplitude. Pour la première série de huit émissions, connues chacune à un ou deux exemplaires seulement, le poids moyen observé est de 15,50 g. Ce poids tombe à

10,60 g pour la série des sept émissions suivantes qui, elles, sont représentées par un nombre d'exemplaires légèrement plus abondant. Au cours de la série des dix-neuf émissions à deux différents, le nombre de pièces mis en circulation augmente très sensiblement et il devient possible de calculer un poids moyen, non plus sur la série entière mais, au moins pour certaines d'entre elles, sur les émissions elles-mêmes, prises individuellement (10). Les poids ainsi observés passent insensiblement de c. 11 g à c. 7 g.

D. Le métal et la fabrication

Les recherches en cours sur la composition chimique du métal utilisé (11) ont déjà montré qu'au cours de la troisième série intervient un changement. Dans la phase initiale, l'étain allié au cuivre varie dans des proportions allant de 5 % à 10 %, tandis que le plomb, lorsqu'il apparaît, ne dépasse pas 4 %. Dans la seconde phase, ce dernier élément augmente brusquement et passe à une proportion variant entre 12 % et 18 % en même temps que corrélativement diminue l'étain. Ceci veut dire que les premières émissions de pièces ont été refondues et qu'une part de plomb a été ajoutée dans le creuset. L'étude complète de l'évolution de la composition du métal servant à confectionner les flans monétaires permettra vraisemblablement de faire le départ entre les émissions de la troisième série à deux différents, frappées avec du métal ayant les caractéristiques chimiques de la première phase, et celles qui furent frappées avec du métal ayant les caractéristiques de la seconde. Les résultats d'analyse dont on peut disposer pour le moment montrent que l'émission 3 (torche / victoire) appartient à la première phase, alors que l'émission 6 (dauphin / épi) et l'émission 12 (grappe de raisin / croissant) appartiennent à la seconde. Ces observations ne sont pas en contradiction avec les données métrologiques, puisque les émissions 3 et 6 sont de poids très voisins : 9,94 g et 10,22 g, respectivement, et que le poids moyen de l'émission 12 est de 7,46 g. Il apparaît en même temps que le changement de composition du métal n'est pas lié à une diminution de poids, la différence de 0,28 g entre les émissions 3 et 6 pouvant être considérée comme nulle.

Quelle que soit sa composition chimique précise, l'alliage utilisé paraît peu homogène et manifeste ainsi une technique de fabrication médiocre. Médiocre également, cela a été depuis longtemps remarqué (12), est la fabrication des flans qui sont coulés en chapelets, puis débités à la cisaille. Les bords en biseau gardent la trace des queues de coulée. L'imprécision de l'ajustage pondéral déjà souligné va de pair avec cette facture négligée et/ou malhabile. En revanche, la gravure des coins dénote une parfaite maîtrise. Si les monnaies sont elles-mêmes rarement bien venues, cela ne tient en rien à la qualité de la gravure des coins, mais bien plutôt à celle de la frappe, c'est-à-dire à l'utilisation de l'outillage. Il est possible aussi que le métal utilisé pour les coins ait été peu ou mal adapté à la frappe du métal auquel ils étaient destinés (13).

Composition du trésor

Cette fabrication particulièrement défectueuse rend non seulement malaisée mais aussi relativement imprécise et aléatoire l'identification des monnaies et, par conséquent, la mise en forme de tout catalogue d'ensembles constitués par cette sorte de pièces.

En ce qui concerne le trésor d'*Olbia*, qui semble avoir beaucoup plus souffert de l'oxydation que du frais, vingt monnaies sur cent-deux ont résisté à toute identification d'un symbole quelconque, aussi bien au droit qu'au revers. Trente-quatre ont livré leur identité (n° 49 à 82 du catalogue) : elles appartiennent aux émissions à deux symboles et se répartissent sur neuf (14) des dix-neuf émissions recensées dans ce groupe. Pour quatre pièces, le symbole n'est visible qu'au droit ; il s'agit du bouclier (n° 1 à 3), qui ne fait pas partie des différents de la première série et qui n'est pas autrement connu qu'associé au fer de lance. Il s'agit aussi de la torche, connue en revanche dans la première série, visible sur un seul exemplaire de 9,43 g (n° 4), poids malgré l'oxydation un peu faible pour une pièce relevant d'une série dont le poids moyen est de 15,50 g. Le lot le plus nombreux est constitué par les exemplaires qui ne laissent entrevoir de symbole qu'au revers. Neuf symboles se partagent les quarante-quatre pièces qui le constituent. Parmi ceux-ci, le foudre propre à la seconde série apparaît sur cinq exemplaires dont les poids oscillent entre 10,63 et 7,58 g, exemplaires qui se trouvent donc être les plus anciens du dépôt, puisque ni la grappe de raisin ni l'astre, également propres à la seconde série, ne se rencontrent dans ce lot. Parmi les autres symboles, une première catégorie n'entre en combinaison qu'avec un seul autre : ce sont la victoire (n° 5 à 11) – toujours associée à une torche au droit –, la couronne (n° 24 à 28) – toujours associée à une corne d'abondance –, le fer de lance (n° 29 à 38) – toujours associé au bouclier (visible sur les n° 1 à 3) –, le carquois (n° 39) – toujours associé au bucrâne. Une seconde catégorie de symboles de la troisième série entre en combinaison avec deux autres : ce sont l'épi (n° 12 à 16) – associé soit à une corne d'abondance,

soit à un dauphin –, le croissant (n° 17 à 20) – associé soit à une grappe de raisin, soit à une palme –, la massue (n° 45 à 48) – associée soit à une corne d'abondance, soit à une couronne. Une troisième catégorie de symboles entre en combinaison avec plus de deux autres : c'est l'arc (n° 21 à 23), associé à l'aile, au carquois et au canthare.

En résumé, sur les quatre-vingt-deux monnaies qui portent visiblement un symbole, soit au droit, soit au revers, soit enfin au droit et au revers, cinq relèvent sûrement de la seconde série (foudre au revers), un peut-être de la première, mais sans grande vraisemblance (torche), et les soixante-treize autres, de la troisième série à deux différents. Cet ensemble est donc non seulement homogène, mais compris dans une fourchette très étroite, ce qui laisse supposer un renouvellement très rapide, sur le même stock de métal monnayable, des espèces mises en circulation. Hypothèse que suggérait déjà le fait que les dix-neuf émissions de cette troisième série étaient connues, antérieurement au trésor d'*Olbia*, par seulement quelques cent quarante-six monnaies, conservées dans les fonds des collections de Paris (BN), Saint-Germain-en-Laye (MAN), Marseille (Archives municipales), Londres (BM), Berlin-Est, ainsi que dans deux trésors provenant des environs de Marseille et dans les trouvailles des fouilles de Saint-Pierre-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône).

Trésors et monnaies de fouilles : de rares termes de comparaison

Il est à remarquer que les monnaies lourdes de bronze sont à peu près absentes des sites. A *Olbia* même, deux exemplaires seulement ont été recueillis jusqu'à ce jour. A Saint-Pierre-lès-Martigues (15), quatre exemplaires ont été signalés. Une trentaine aurait été trouvée sur le site de *Tauroentum*, information malheureusement difficilement vérifiable (16)...

La documentation offerte par les trésors reste tout aussi pauvre. D'un dépôt de trois cents pièces environ, découvert à Saint-Marcel (17), aujourd'hui quartier de Marseille, dix-sept « variétés » ont été reconnues dans un échantillon de cinquante monnaies qui en avait été prélevé. Le poids moyen de ces exemplaires est de 11,50 g, poids normal pour l'ensemble de pièces que la liste sommaire et les dessins qui l'accompagnent permettent de reconstituer approximativement : onze types appartiennent à la deuxième série et six à la troisième, émissions 1, 2, 4, 5 et 6.

Le second trésor connu (18), découvert en 1973 ou 74, provient également des abords directs de Marseille. Sur les trente pièces qui ont été vues, vingt-deux appartiennent aux huit premières émissions de la troisième série et les autres, à la seconde ou à la troisième série, sans que l'on puisse préciser davantage.

Chronologie relative et chronologie absolue

Si l'ordre des séries 1, 2 et 3 ne fait pas de difficultés, il n'en va pas de même de celui des émissions à l'intérieur des séries. Pour la dernière de celles-ci, l'affaiblissement des poids donne une orientation, mais ne peut suffire à déterminer un ordre strict des émissions (19). La composition métallique, lorsqu'elle sera connue pour toutes les émissions, permettra de les classer en deux groupes, relevant de la première puis de la seconde phase de fabrication des flans ; quant aux trésors, ils ne fournissent pour l'instant que de faibles indices.

Les éléments de chronologie absolue sont tout aussi imprécis. Deux trésors (20) de monnaies sardo-puniques montrent que le littoral marseillais a commencé à être touché par la monnaie de bronze dès la première partie du III^e siècle. Par ailleurs, l'étude du monnayage d'argent montre qu'au moment où la drachme légère est créée au poids de c. 2,70 g, l'obole, correspondant à la drachme lourde d'étalon campanien, a cessé d'être frappée (21). Il paraît raisonnable de mettre cette importante mutation du système monétaire de Marseille en relation avec la deuxième guerre punique. Or, si la division d'argent cessait d'être mise sur le marché, il devenait nécessaire de créer une espèce de remplacement. On peut donc penser que la création du bronze lourd est liée à la frappe de la drachme légère, sans que pour autant elle soit nécessairement exactement contemporaine : le bronze a pu suivre la drachme de quelques années. Dans les fouilles de Saint-Pierre-lès-Martigues, les quatre exemplaires retrouvés l'ont été dans des couches datables de la seconde moitié du III^e siècle, en tout cas de la fin du III^e siècle au plus tard (22).

L'emprunt de types à des monnayages voisins ne peut être, à notre sens, d'aucun secours dans la recherche de points d'ancrage chronologique. En effet, ces types appartiennent à des répertoires d'images porteuses de sens précis dans lesquels on puise pour faire connaître une donnée non moins précise, et ces répertoires ont une longue vie.

En conclusion, c'est vers les années 216-214 qu'il semble bien que l'on puisse raisonnablement situer la création de ce bronze lourd et les monnaies du dépôt découvert à *Olbia* en 1967, qui appartiennent à la troisième série, auraient été frappées quelques années plus tard. Quand précisément ? L'étude de la série suivante, à la tête d'Athéna casquée (revers : trépied), en grande partie surfrappée sur les monnaies de cette troisième série à la tête d'Apollon nous l'apprendra peut-être.

CATALOGUE

D/ : Tête d'Apollon lauré à gauche, de larges boucles de cheveux tombant sur la nuque au-delà de la césure du cou. Grénétis autour.

R/ : Taureau chargeant, tête baissée, vers la droite, le train avant ployé. A l'exergue, au-dessous d'une ligne de sol, la légende ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ. Filet autour, coupant parfois la légende.

A. Symboles visibles au droit derrière la nuque

bouclier

1. 9,94 g – 23,5 mm – 2 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ
2. 9,60 g – 23,5 mm – 4 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤ
3. 9,18 g – 23 mm – 11 h – ΣΣΑ

L'état de ces monnaies ne permet pas de dire si elles appartiennent bien à la série à un seul symbole au droit.

torche

4. 9,43 g – 24 mm – 12 h – ΑΛΙΗΤ

L'état de ces monnaies ne permet pas de dire si elles appartiennent bien à la série à un seul symbole au droit.

B. Symboles visibles au revers au-dessus du taureau

Victoire volant horizontalement à droite en tenant une couronne au-dessus de la tête du taureau

5. 12,26 g – 24 mm – 11 h 30 – ΛΙΗΤΩΝ
 6. 11,82 g – 23,5 mm – 3 h
 7. 9,52 g – 23,5 mm – 10 h 30 – Μ...ΑΛ
 8. 9,51 g – 22,5 mm – 6 h
 9. 9,17 g – 24 mm – 5 h – ΜΑΣΣΑ
- L'analyse a donné : Cu 84,2 – Sn 11,7 – Pb 2,96 %
10. 8,71 g – 24 mm – 2 h
 11. 8,49 g – 23 mm – 3 h

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

épi horizontal à droite

12. 12,15 g – 23,5 mm – 12 h
13. 10,50 g – 23,5 mm – 11 h – ΣΣΑΛΙΗΤ
14. 9,72 g – 24 mm – 8 h – ΣΑΛ
15. 7,77 g – 23,5 mm – 1 h

L'état des droits ne permet pas de dire quel était exactement le symbole du droit et même s'il en existait un sur toutes. Les n° 13 et 14 en ont possédé vraisemblablement un qui pourrait être un dauphin vertical tête en bas (cf. BN 1524-1535).

épi horizontal à gauche

16. 8,37 g – 23 mm – 5 h 30 – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩ

L'état du droit ne permet pas de dire si cette monnaie possédait ou non un symbole derrière la nuque.

croissant ouvert à gauche

- 17. 12,68 g – 23,5 mm – 5 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗ
- 18. 11,55 g – 23,5 mm – 5 h 30 – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤ
- 19. 9,68 g – 23,5 mm – 6 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩ
- 20. 8,83 g – 23,5 mm – 9 h – ΑΑ

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

arc horizontal corde en bas

- 21. 9,76 g – 23,5 mm – 10 h – ΑΛΙ
- 22. 7,94 g – 22,5 mm – 1 h
- 23. 7,37 g – 22 mm – 4 h – ΑΣΣΑΛΙΗ

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

couronne de feuillage

- 24. 11,64 g – 23,5 mm – 5 h 30< – ΜΑΣΣ
- 25. 11,09 g – 24 mm – 9 h – ΑΣΣΑΛΙΗΤΩ
- 26. 9,87 g – 22 mm – 8 h – ΑΣΣ
- 27. 9,34 g – 24 mm – 3 h
- 28. 9,68 g – 23,5 mm – 6 h – ?

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

lance horizontale à droite

- 29. 11,17 g – 23,5 mm – 3 h – ΑΛΙΗΤ
- 30. 10,55 g – 23,5 mm – 6 h 30 – ΜΑ
- 31. 9,65 g – 23 mm – 12 h – ΙΗ
- 32. 9,49 g – 23 mm – 8 h – ΑΛΙΗΤ
- 33. 9,05 g – 23 mm – 1 h
- 34. 8,84 g – 23 mm – 12 h
- 35. 8,82 g – 23 mm – 4 h – ΑΣΣΑΛΙΗΤ
- 36. 8,73 g – 22,5 mm – 7 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗ
- 37. 8,45 g – 23,5 mm – 9 h – ΣΣΑΛΙ
- 38. 8,28 g – 22,5 mm – 7 h

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

carquois (plutôt que parazonium) à l'horizontale à gauche

- 39. 9,02 g – 23 mm – 3 h – ΜΑ

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

foudre horizontal

- 40. 10,63 g – 23,5 mm – 11 h – ΜΑΣΣ
- 41. 10,55 g – 23,5 mm – 3 h – ΣΣΑΛΙΗ
- 42. 9,88 g – 24 mm – 10 h 30 – ΑΙ . ΤΩ
- 43. 9,49 g – 24 mm – 9 h – ΑΣΣ . ΛΙΗ
- 44. 7,58 g – 23 mm – 8 h

L'état du droit du n° 40 ne permet de croire qu'il n'y avait, sur cet exemplaire, aucun symbole derrière la nuque (cf. BN 1495-1498). L'état des autres exemplaires ne permet pas de trancher.

massue noueuse à l'horizontale à gauche

- 45. 10,88 g – 23 mm – 11 h – ΑΛΙΗ
- 46. 9,55 g – 23,5 mm – 3 h – ΛΙΗ
- 47. 9,48 g – 24 mm – 10 h – ΑΛΙΗ

48. 9,21 g – 22,5 mm – 5 h – MA

L'état des droits ne permet pas de dire si ces monnaies possédaient ou non un symbole au droit.

C. Deux symboles visibles, l'un au droit derrière la nuque, le second au revers au-dessus du taureau

bucrane au droit / carquois (plutôt que parazonium) à l'horizontale pointe à gauche au revers (BN 1489-1493)

49. 11,85 g – 24 mm – 6 h
 50. 10,65 g – 24 mm – 12 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩ
 51. 10,53 g – 23,5 mm – 7 h – ΑΛΙΗΤ
 52. 9,92 g – 23,5 mm – 8 h – ΜΑΣΣΑΛΙ

palme effilée pointe en haut au droit / croissant ouvert à gauche au revers (BN 1499-1506)

53. 11,04 g – 23,5 mm – 4 h – ΑΛΙΗΤΩ
 54. 10,72 g – 24 mm – 6 h – ΣΑΛΙΗ
 55. 9,68 g – 23,5 mm – 7 h – ΜΑΣ
 56. 9,25 g – 23,5 mm – 7 h
 57. 7,56 g – 23 mm – 12 h – ΙΗ

bouclier au droit / lance à l'horizontale pointe à droite au revers (BN 1356 où le symbole du revers est identifié à un thyrsé)

58. 9,85 g – 23 mm – 12 h – ΛΙΗΤΩ
 59. 9,50 g – 24 mm – 10 h – ΑΣΣΑΛΙΗ
 60. 9,43 g – 23 mm – 8 h – ΙΗΤ
 61. 8,71 g – 24 mm – 1 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩ

corne d'abondance au droit / couronne de feuillage au revers (BN 1516-1521)

62. 10,87 g – 24 mm – 10 h 30 – ΙΗ
 63. 10,39 g – 23,5 mm – 4 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤ
 64. 9,72 g – 23 mm – 7 h – ΑΛΙΗ
 65. 9,52 g – 23,5 mm – 10 h – ΑΣΣΑΛΙΗ

L'analyse a donné : Cu 88,5 – Sn 6,28 – Pb 0,03 % et aussi Fe 3,47 % peut-être en raison de la présence de concrétions ferrugineuses.

66. 9,04 g – 22,5 mm – 12 h – ΜΑΣ

corne d'abondance au droit / massue noueuse à l'horizontale à gauche au revers (absent à BN)

67. 10,55 g – 23,5 mm – 12 h – ΣΣΑΛΙΗ
 L'analyse a donné : Cu 79,6 – Sn 7,68 – Pb 2,45 et Ag 9 %.

68. 10,32 g – 23,5 mm – 3 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ
 69. 9,63 g – 23 mm – 9 h – ΜΑΣΣΑΛΙ...ΩΝ
 70. 9,01 g – 23 mm – 7 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤ
 71. 8,65 g – 23 mm – 12 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩ

corne d'abondance au droit / massue lisse à l'horizontale à droite au revers (absent à BN)

72. 8,27 g – 23 mm – 12 h – ΜΑΣΣ...ΤΩΝ

carquois (plutôt qu'épée dans son fourreau) au droit / arc corde en bas à l'horizontale au revers (BN 1508-1509)

73. 11,22 g – 23 mm – 10 h
 74. 8,44 g – 23 mm – 11 h

L'analyse a donné : Cu 87,7 – Sn 10,6 – Pb 0,04 et Zn 1 %.

75. 8,31 g – 23 mm – 10 h 30 – ΑΣΣ.ΛΙΗΤΩ

lyre (?) / roue à quatre rayons (absent à BN)

76. 9,56 g – 23,5 mm – 5 h

torche en oblique / Victoire volant à l'horizontale vers la droite et tenant une couronne au-dessus de la tête du taureau (BN 1549)

77. 11,99 g – 24 mm – 4 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩ

78. 11,77 g – 23,5 mm – 8 h – ΤΩΝ

79. 10,73 g – 24 mm – 9 h

80. 10,20 g – 22,5 mm – 6 h

81. 8,94 g – 23 mm – 6 h

82. 8,19 g – 23 mm – 8 h – ΣΣΑΛΙΗΤΩΝ

D. Aucun symbole visible en raison de l'état des monnaies

83. 10,94 g – 23 mm – 4 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤ

84. 10,75 g – 22,5 mm – 7 h – Α.ΙΗΤ

85. 10,34 g – 23,5 mm – 8 h – ΣΣΑΛΙΗΤΩ

86. 10,29 g – 24 mm – 12 h

87. 9,70 g – 23 mm – 9 h – ΑΑ

88. 9,56 g – 24 mm – 12 h – ΜΑ..ΑΛΙΗ

89. 9,54 g – 23 mm – 7 h – ΜΑ

90. 9,34 g – 23 mm – 3 h – ΑΛΙΗΤΩ

91. 9,28 g – 22 mm – 10 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗΤ

92. 9,24 g – 23,5 mm – 6 h

93. 8,85 g – 24 mm – 10 h

94. 8,79 g – 22 mm – 3 h

95. 8,49 g – 23 mm – 11 h – ΜΑΣΣΑΛΙΗ

96. 8,35 g – 22,5 mm – 11 h – ΣΣΑΛΙ

97. 7,98 g – 23 mm – 6 h – ΑΣΣΑΛΙ

98. 7,88 g – 22 mm – 6 h

99. 7,40 g – 23 mm – 10 h

100. 6,75 g – 22,5 mm – 12 h

101. 5,35 g – 22 mm – 9 h

102. 3,54 g (fragment) – 22 mm – ? h

Notes

1. En plus des rapports régulièrement publiés dans *Gallia*, on consultera : Jacques Coupry, « Les fouilles d'Olbia à Hyères », *CRAI*, 1964, p. 313-321 ; du même, « Olbia la Massaliote », *Simposio de Colonizaciones, Barcelona-Ampurias 1971*, Barcelone, 1974, p. 191-199 ; et du même « Les fouilles d'Olbia " La Fortunée " », *Les Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 57, octobre 1981, p. 29-32.
2. Un autre trésor de monnaies de Marseille, composé de drachmes légères, a été publié par Claude Brenot et Daniel Nony, « Trésor de drachmes légères de Marseille à Olbia (Hyères, Var), *RN*, 20, 1978, p. 56-62. En plus de ces deux dépôts, les fouilles surveillées ont permis de recueillir, de 1956 à 1972, plus de douze cents monnaies non encore publiées à l'exception de celles du Moyen Age, cf. M. Dhénin et D. Nony, « Monnaies médiévales des fouilles d'Olbia, à Hyères (Var) », *BSFN*, février 1976, p. 22-23.
3. H. Rolland a défini les grandes lignes de ce monnayage dans « Monnaies gallo-grecques », *Congresso internazionale di numismatica*, Rome, 1961, *Relazioni*, p. 111-119.
4. Ces pièces sont presque toutes surfrappées sur des exemplaires de bronzes au taureau pesant de c. 10 g à c. 7 g. La substitution du trépied au taureau maintiendra, dans cette éphémère série, la référence à Apollon.
5. Après la défaite de 49 avant J.-C., Marseille conserva le droit de frapper monnaie, mais désormais seules seront émises de petites pièces suffisant aux besoins de la cité privée de sa flotte et de son autonomie politique.
6. Cette tête peut être rapprochée de celle gravée au droit des oboles de *Gela* (Sicile).

7. Colin Kraay note que « *in this aspect, the bull may represent the spring Thuria from which the city took his name, for θούριος means "rushing"* », dans *Archaic and classical coins*, Londres, 1976, p. 184 (émissions postérieures à 300 avant J.-C.).
8. Cf. SNG, *Copenhagen, Sicily*, n° 934 et 943 (275-210 avant J.-C.).
9. Rares sont parmi ces différents ceux qui paraissent aussi sur les drachmes. Il n'est ainsi guère possible d'établir de lien entre les émissions de bronze et celles d'argent.
10. Le nombre de monnaies correspondant à chaque couple d'émission varie de 1 à 24 : l'ordre des poids moyens ne peut donc être qu'une indication de direction. Les émissions les plus légères sont les moins bien représentées, ce qui serait en contradiction avec la tendance à l'augmentation du volume de la masse monétaire mise en circulation, si la série suivante à la tête d'Athéna n'était précisément surfrappée sur les séries précédentes ; cf. note 4.
11. Claude Brenot et Jean-Noël Barrandon, URA 27, Orléans. Les résultats d'analyse d'une pièce du trésor de Saint-Marcel ont été publiés dans la *RBN*, 1857, p. 319.
12. Chalande, *RBN*, 1857, p. 319.
13. H. Cahn pose la question de savoir si les Grecs de la Grande-Grèce ont adopté, pour la frappe du bronze, des coins d'un métal différent de celui employé pour la frappe de l'argent et de l'or, intervention à la suite de la communication de M.-J. Price, « *The function of early Greek bronze coinage* », dans *Le origini della monetazione di bronzo in Sicilia e in Magna Grecia*, *Annali*, suppl. au vol. 25, Naples, 1977, p. 359.
14. L'épi à droite ou à gauche a été considéré comme une seule marque.
15. Gisèle Gentric et Charles Lagrand, « *Les monnaies de Saint-Pierre-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône) (fouilles 1971-1979)* », dans *Documents d'Archéologie méridionale*, 4, 1981, p. 7.
16. Le Brusc (Var), E. Duprat, *Tauroentum*, Marseille, 1935, p. 242.
17. Chalande, *RBN*, 1857, p. 318-321, pl. XIX-XX.
18. *Coin Hoards*, I, n° 84.
19. 1) 10,42 g (sur 24 ex.) ; 2) 10,17 g (14 ex.) ; 3) 9,94 g (9 ex.) ; 4) 11,13 g (12 ex.) ; 5) 10,65 g (21 ex.) ; 6) 10,22 g (26 ex.) ; 7) 7,08 g (1 ex.) ; 8) 9,84 g (7 ex.) ; 9) 9,40 g (6 ex.) ; 10) 9,83 g (14 ex.) ; 11) 9,81 g (5 ex.) ; 12) 7,46 g (5 ex.) ; 13) 7,72 g (1 ex.) ; 14) 7,07 g (4 ex.) ; 15) 7,84 g (5 ex.) ; 16) 7,06 g (1 ex.) ; 17) 9,07 g (2 ex.) ; 18) 8,18 g (1 ex.) ; 19) 8,74 g (1 ex.).
20. Un trésor de 50 pièces trouvé à Marseille dont la plus récente est datée entre 264 et 241 avant J.-C. (Jenkins 193) (G.K. Jenkins, « *A Carthaginian hoard from the South of France* », *NC*, 1957, p. 13-14), un autre de 21 pièces, trouvé à Monaco, légèrement antérieur au précédent (A. Héron de Villefosse, *BSAF*, 1880, p. 114-115). Pour les trouvailles isolées, voir B. Fischer, *Les monnaies antiques d'Afrique du Nord trouvées en Gaule*, 37e suppl. à *Gallia* et G. Gentric et Ch. Lagrand, *l.c.* note 15, p. 15.
21. Cl. Brenot, « *Nouvelles recherches sur le monnayage d'argent de Marseille du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C.* », dans *Actes du 9^e Congrès international de numismatique*, Berne, septembre 1979.
22. G. Gentric, *l.c.*, p. 8.





